A V I S P U B L I C

Édition du 2 décembre 2023

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1260-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 23 octobre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1260-2023 modifiant le Règlement numéro 0677-2017 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'intégrer les lots numéros 4 148 128, 4 148 173, 6 415 699 et 5 889 184 du cadastre du Québec à l'aire de « PIIA-17 » et d'intégrer les lots numéros 6 345 858, 6 345 589 et 6 345 860 du cadastre du Québec à l'aire de « PIIA-28 », initialement adopté sous le premier projet de règlement numéro PP28-2023 ».

2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 27 novembre 2023.

3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 27 novembre 2023.

Donné à Granby, ce 1er décembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier